REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 91-85 du 27 Mai 1991

portant nomination de Doyens et de Vice Doyens à l'Université Nationale du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE: CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi Nº 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU Le Décret N° 91-68 du 4 Avril 1991 portant composition du Gouvernement Previsoire ;
- VU Le Décret N° 90-146 du 29 Juin 1990 portant création attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de 1' l'Education Nationale ;
- Le Décret N° 91-72 du 11 Avril 1991 chargeant Monsieur Désiré VU VIEYRA, Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense de l'intérim du Chef du Gouvernement pour compter du 11 Avril 1991;

SUR Proposition du Ministre de l'Education Nationale :

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 Mars 1991 ;

DECRETE

Article 1er. - Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après à l'Université Nationale du Bénin :

Faculté des Sciences de la Santé

- Doyen

: Monsieur Eusèbe ALIHONOU

- Vice-Doyen: Monsieur Nazaire PADONOU

Faculté des Sciences ACRONOMIQUE.

- Doyen

: Monsieur Machioudi DISSOU

- Vice-Doyen : Monsieur Mathurin C. NAGO

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques

Doven

: Monsieur Jean Gratien ZANOUVI

- Vice-Doyen : Monsieur Fulbert Gero AMOUSSOUGA

Faculté des Sciences Techniques

- Doyen

: Monsieur Tidjani CMONIBARE

- Vice-Doyen: Monsieur Cossi Norbert AWANOU

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

- Doven

: Monsieur Albert NOUHOUAYI

- Vice-Doyen : Monsieur Félix IROKO

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures et contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 27 Mai 1991

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent, le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense chargé de l'intérim.

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense.

Désiré VIEYRA

Le Ministre de l'Education Nationale,

Le Ministre du Plan, de l'Economie et des Finances.

Paulin HOUNTONDJI

DOSSOU

Amplations: PR 4 AN 2 CS 1 MECAGD 2 MEN-MPEF 6 autres ministères 14 DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DPE-DLC-INSAE 3 UNB-FASJEP-ENA-INE 4 IGE 2 GCONB 1 DCCT 1 BN-DAN 2 Intéressés 10 JORB 1.-